

LES PRÉCONISATIONS DU HCSP POUR LA VACCINATION

Quatre groupes prioritaires

Les personnels de santé figurent parmi les groupes à vacciner en priorité dans l'avis que viennent de rendre les experts du Haut Conseil de la santé publique (HCSP).

LE HAUT CONSEIL de la santé publique (HCSP) a rendu ses préconisations à Roselyne Bachelot au sujet des personnes devant être considérées comme prioritaires dans le cadre de la campagne vaccinale contre la grippe A(H1N1). Quatre groupes sont retenus, selon les informations que s'est procurées « Le Quotidien » et qui seront rendues publiques aujourd'hui par le ministère de la Santé :

– Les écoliers et les collégiens, soit près de 10 millions de jeunes.

C'est le groupe le plus transmetteur de pandémie au sein de la population, il peut être considéré comme le réservoir du virus et doit être ciblé dans le cadre d'une campagne de masse.

– Les personnes dites ressources, soit un effectif de deux à trois millions de personnes.

Ce groupe comprend les pompiers, gendarmes, militaires, responsables d'administration, ainsi que les personnels de santé, soit l'ensemble des personnes dont l'activité doit être impérativement protégée en période pandémique.

– Les personnes à grand risque de létalité, également estimées entre deux et trois millions.

Le HCSP cible sensiblement les mêmes personnes qui sont considérées également comme prioritaires pour la grippe saisonnière.

– Les personnes qui travaillent à proximité des personnes à risque de létalité élevée, soit un groupe de 800 000 à un million de personnes qui travaillent notamment dans les maisons de retraites et institutions spécialisées.

Le HCSP souligne que ce sont les deuxième et troisième groupes qui constituent « *les deux priorités des priorités* », sans se prononcer sur une hiérarchie, ni entre les deux, ni au sein des deux groupes.

Quatre grandes inconnues.

Instance d'expertise indépendante, le Haut Conseil insiste sur les incertitudes qui subsistent quant à quatre grandes inconnues :

- Inconnue épidémiologique : on ignore comment et à quelle vitesse circulera le virus en métropole lorsque les premières doses vaccinales pourront être inoculées.
- Inconnues sur le vaccin lui-même : les études sont en cours concernant la tolérance, l'utilisation des adjuvants et autres éléments sur la protection apportée par le vaccin.
- Inconnues logistiques : des décisions doivent arrêter les modalités d'une campagne de masse telle qu'elle n'a jamais été lancée dans le passé.
- Inconnues sur l'adhésion du public : selon le traitement médiatique et les interventions de certains groupes comme le lobby antivaccinal, la réceptivité de la population peut être très différente.

Chacune de ces inconnues devrait être progressivement levée et permettre de cibler plus précisément les modes d'action prioritaires. Le HCSP, dans ces conditions, envisage de publier un nouvel avis, tenant compte de l'évolution de l'ensemble de ces données évolutives, dans les trois à quatre semaines à venir.

> *CHRISTIAN DELAHAYE*

Le Quotidien du Médecin du : 09/09/2009

